

LA PRESSE EN REVUE...



MERCREDI 10 JUIN 2015

SOMMAIRE

- 1) Il n'emballe pas
- 2) Les enfants de plus en plus...
- 3) Moins d'indemnités : ils sont furieux
- 4) Social-démocrate kézako !



Gérard Diez La Presse en Revue

I) Le plan PME de Valls n'emballe pas les députés PS



Manuel Valls devant les députés pour présenter ses mesures pour les PME, ce mardi. (Photo Dominique Faget.AFP)

Le plafonnement des indemnités prud'homales heurte les députés socialistes.

«Pas d'invectives» mais de «gros doutes». Face à Manuel Valls venu leur présenter en personne les mesures en faveur des petites et moyennes entreprises qu'il avait dévoilées quelques minutes plus tôt depuis l'Elysée, les députés socialistes ont évité les embardées orales qui auraient compromis le semblant d'unité sortie du congrès du PS. La volonté du gouvernement de plafonner les indemnités prud'homales suite à des licenciements abusifs a néanmoins cassé l'ambiance.

«C'était comme transformer l'or en plomb, relève le député frondeur Christian Paul. On pensait applaudir de bonnes mesures favorables à l'emploi – comme l'aide à l'embauche du premier salarié – et on se retrouve à devoir organiser une régression sociale, contradictoire avec tous les repères de la gauche en matière de droit du travail.» Deux jours après le raout socialiste de Poitiers, le signal envoyé par le Premier ministre est jugé «brutal, surréaliste, inepte» par un autre député: «J'ai hâte de lire le communiqué de presse de la nouvelle amie de Manuel Valls, Martine Aubry [qui avait rallié la motion A, signée par l'intégralité des ministres]: on va se taper sur le ventre!»

«Groggy» pour les uns, «sidérée» pour d'autres, la salle a pris note dans un calme trompeur des intentions du gouvernement. La coupe était néanmoins trop pleine pour étouffer le débat.

«Grand écart»

Rapporteurs du projet de loi Macron, futur réceptacle des mesures PME, Richard Ferrand et Denys Robiliard ont usé de circonvolutions diplomatiques pour exprimer leurs réserves. Sans dire que, la veille à Matignon, l'explication de texte avec le Premier ministre avait été beaucoup plus franche. Même nuancées, leurs interventions ont libéré la parole socialiste. Une dizaine d'élus, dont Yann Galut, Arnaud Leroy ou Sylviane Bulteau, ont à leur tour exprimé leurs doutes. «Au congrès, personne n'aurait osé porter une proposition comme celle-là», estime le député frondeur Laurent Baumel. «Valls parlait au contraire d'obtenir du patronat qu'il fasse sa part des efforts. Et deux jours plus tard, le gouvernement accède à une revendication

ancienne du Medef, alors même que les syndicats bloquent ! C'est un grand écart total.» Au final, il ne s'est guère trouvé que François Brottes, président de la commission spéciale sur la loi Macron, pour défendre la mesure.

Remontés, les députés n'entendent pas en rester là. «Il va y avoir du travail parlementaire pour faire reculer le gouvernement», anticipe Christian Paul. Une volonté que confirme à demi-mot Denys Robiliard : «Nous allons travailler sur les modalités de l'encadrement des indemnités prud'homales», indique l'un des rapporteur, bien décidé à «ne pas envoyer le message que c'est par une régression des droits des salariés qu'on lutte contre le chômage».

Des 19 annonces formulées par Manuel Valls, celle-ci, qui vise à plafonner les indemnités dommages et intérêts accordés aux salariés en cas de licenciement abusif, est la plus critiquée par les députés socialistes. Les rapporteurs de la loi Macron, qui en ont longuement discuté avec le ministre de l'Economie dans la nuit de lundi à mardi après la première réunion de la commission spéciale, prévoient déjà de corriger l'amendement du gouvernement - qui n'a pas encore été déposé - pour tenter de rendre la mesure plus acceptable.

La mauvaise humeur du groupe qui, mardi, restait encore largement dans le non dit, Manuel Valls n'en a sans doute pas pris l'exacte mesure : au sortir du groupe PS, un de ses conseillers glissait à l'oreille de l'autre «ça s'est plutôt bien passé, non ?»

Nathalie RAULIN et Laure EQUY



LAPRESSEENREVUE.EU

II) Pauvreté des enfants : une réalité qu'on ne cesse de redécouvrir

Par Samuel Laurent

Trois millions d'enfants sous le seuil de pauvreté en France, soit un sur cinq, dont 440 000 ont basculé dans cette catégorie depuis 2008 : des chiffres frappants, qui se retrouvent, sans surprise, à la « une » de la plupart des médias en France, mardi 9 juin, Le Monde. fr y compris.

La pauvreté, spécialement celle des enfants, dérange et indigne. Pourtant, ce phénomène, et surtout ces chiffres, ne sont pas nouveaux. Et ils sont répétés, régulièrement, par les spécialistes de ces questions, sans grand effet, sinon quelques vagues d'articles de temps à autre.

1. D'où proviennent ces chiffres ?

440 000 Ces chiffres proviennent d'un rapport de l'Unicef, l'émanation de l'Organisation des nations unies (ONU) consacrée aux droits des enfants. Paru mardi 9 juin, ce rapport est présenté « dans le cadre de l'audition de la France par le Comité des droits de l'enfant des Nations unies ».

Pourtant, ils pouvaient éveiller des échos familiers à certains. Et pour cause : l'Unicef les a déjà donnés, voilà quelques mois, en octobre 2014. En réalité, ce nouveau rapport ne fait que reprendre des données de l'enquête annuelle Innocenti de l'Unicef.

Il suffit de chercher un peu pour retrouver des dizaines d'articles qui alignaient ces mêmes données au moment de la sortie du rapport Innocenti.

Le chiffre de plus de 30 000 enfants SDF, souvent cité, est lui extrait d'un portrait social de la France publié en novembre 2014 par l'Insee. L'Unicef a également recours à d'autres études et enquêtes de divers organismes pour détailler la précarité et les difficultés d'accès au logement, à l'école ou aux soins.

2. Des chiffres approximatifs

Le chiffre de trois millions de mineurs sous le seuil de pauvreté que donne l'Unicef est sourcé Eurostat.

Qu'est-ce que le seuil de pauvreté ? Le « seuil de pauvreté » se détermine en calculant la différence entre le revenu d'une personne et le revenu médian (50% gagne plus, 50% moins) de la population. On définit en général deux seuils, seuil à 50% du revenu médian, et celui à 60%. L'Insee (que reprend ici Eurostat) ne calcule pas le seuil de pauvreté sur les revenus, mais sur le niveau de vie, un indicateur prenant en compte le nombre de personnes dans le foyer et les revenus « disponibles », c'est à dire impôts déduits et éventuelles allocations incluses.

Pourtant, l'Institut européen des statistiques ne donne pas tout à fait le même. Selon Eurostat, ce sont 2,45 millions d'enfants français de moins de 18 ans qui étaient exposés, en 2013, à un risque de pauvreté (moins de 60 % du revenu médian après transferts sociaux), un chiffre en hausse de 30 % entre 2005 et 2013.

Certes ce nombre de 2 447 000 enfants est important, mais il est, d'une part, en diminution par rapport à l'année précédente, et d'autre part, très inférieur à celui d'autres pays voisins, comme l'Espagne et l'Italie. On peut noter aussi que la France tend à revenir au niveau de la Grande-Bretagne, qu'elle avait dépassée depuis 2010.

On peut observer plus précisément le phénomène en France, en regardant diverses tranches d'âge :

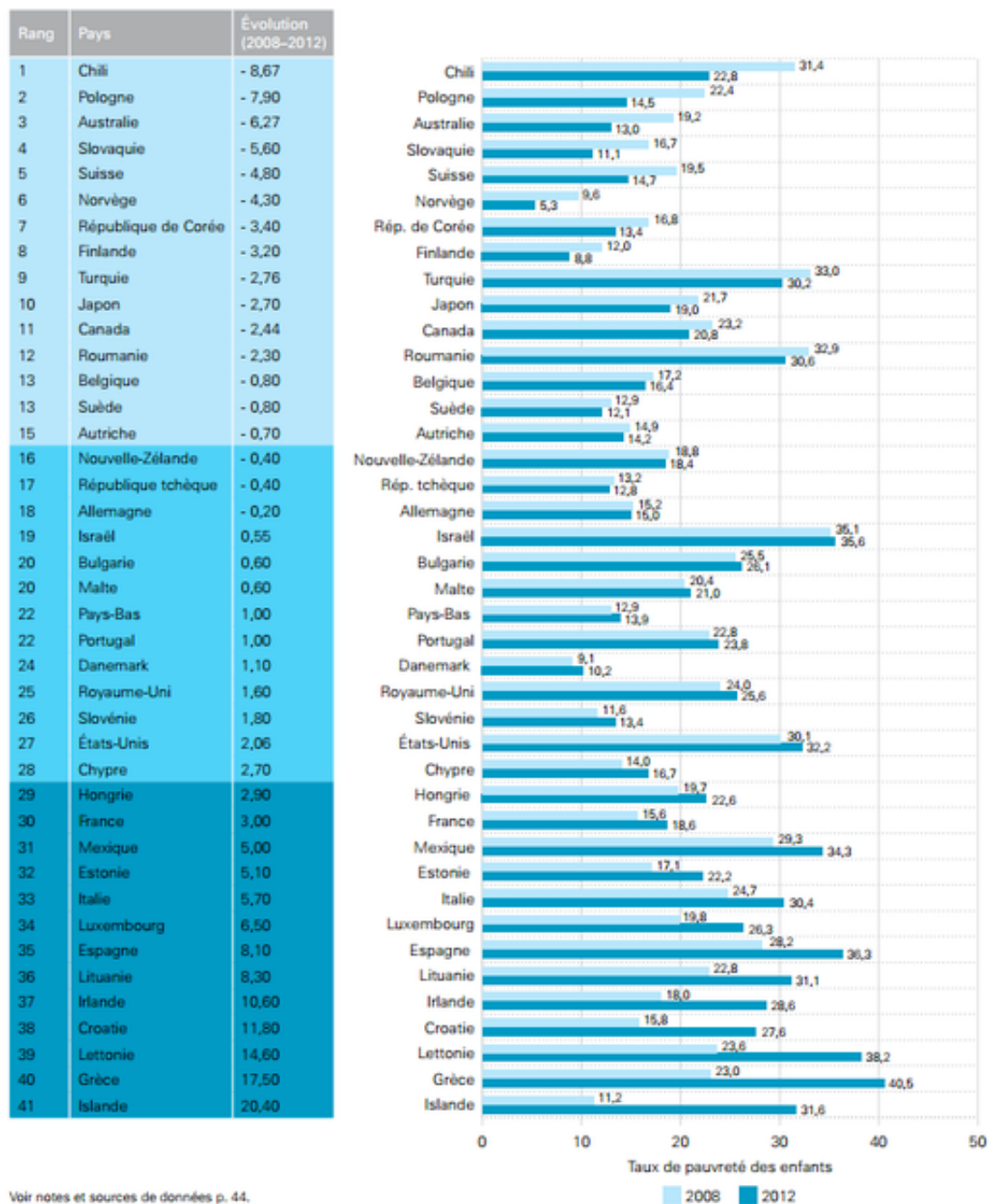
On le voit, la hausse la plus spectaculaire concerne les enfants de moins de six ans en situation de pauvreté, passés en huit ans de 661 000 à 861 000.

3. Une réalité déjà ancienne

Autre chiffre qui frappe, celui de « un enfant sur cinq » sous le seuil de pauvreté en France. Pourtant, là encore, il s'agit d'une réalité qui n'est pas nouvelle. Ce taux était presque atteint dès 2010, avec 19,6 % des moins de 18 ans sous le taux de pauvreté. La presse s'était d'ailleurs déjà fait écho de ce phénomène, par exemple ici, en 2012.

Cette pauvreté des enfants, évidemment révoltante, a-t-elle augmenté ? Oui, sans conteste, depuis 2008 et la crise financière. L'Unicef évalue cette hausse à trois points en quatre ans, ce qui classe la France parmi les mauvais élèves, moins cependant que l'Italie (+ 5,7 points), l'Espagne (+ 8,1 points) ou, pire, la Grèce (+ 17,5 points) ou encore l'Islande (+ 20,4).

Tableau de classement 1 Évolution de la pauvreté des enfants (par rapport à 2008)



Voir notes et sources de données p. 44.

Mais l'intervalle examiné joue. Ainsi, si on observe les résultats de l'Insee sur une période plus longue, on comptait en 2012 19,6 % de mineurs sous le seuil à 60 %, soit autant qu'en 2010, et légèrement plus qu'en 1996 (18,9 %).

Au niveau de la population générale également, le taux de Français vivant sous le seuil de pauvreté a augmenté ces dernières années, spécialement depuis la crise de 2008. Néanmoins là encore, il reste inférieur à celui des années 1980, voire 1990.

4. Au-delà des chiffres, des situations

Trois millions, un sur cinq... Un taux de pauvreté,

pour frappant qu'il soit, reste un indicateur chiffré et donc à lecture limitée. Le rapport de l'Unicef le précise d'ailleurs page 2 :

« La détermination du seuil de pauvreté, calculé par rapport au revenu médian, reste un indicateur peu précis qui ne fournit pas d'indication sur le degré d'éloignement du seuil de pauvreté, ni sur la durée durant laquelle les enfants se retrouvent dans cette situation, ni sur les conséquences de la pauvreté sur leur vie quotidienne. (...) Se contenter de mesurer et commenter des taux de pauvreté est une approche bien trop étreiquée pour apprécier la réalité du phénomène multidimensionnel de pauvreté. L'approche de l'Etat devrait être élargie et interroger la réalité vécue par les enfants dans leur

environnement familial et leur quartier, à l'école, et en matière d'accès à la santé... »

En effet, être « sous le taux de pauvreté » n'est qu'un indicateur monétaire, qui ne prend pas en compte des facteurs plus qualitatifs : situation au regard du logement, vie urbaine ou rurale, isolement des parents, etc.

L'étude Unicef de 2014 proposait cette approche plus complexe. Elle isolait plusieurs tendances propres à la France :

- les enfants issus de ménages migrants ont connu une hausse plus forte de la pauvreté que ceux issus de familles non migrantes ;

- le « dénuement matériel sévère » (absence dans le foyer d'un chauffage, d'un toit stable, d'apport régulier en viande ou protéines, de vacances pour les enfants, de télévision, de machine à laver, de voiture ou de téléphone) a peu progressé en France durant la crise, contrairement au Royaume-Uni, à l'Italie ou à la Grèce.

Il s'agit donc de situations humaines et humanitaires bien plus complexes à évaluer qu'au moyen d'un simple taux. Dans son rapport 2015, l'Unicef met notamment l'accent sur les cas des mineurs isolés étrangers, qui vivent parfois en bidonville, et qui, « invisibles », échappent aux statistiques.

Reste aussi un engagement un peu oublié : celui de François Hollande, qui promettait de faire de la jeunesse « la priorité » du quinquennat.



Samuel Laurent
Journaliste au Monde

lemonde.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

III) Le plafonnement des indemnités prud'homales ulcère les frondeurs du PS

S.Ld. et P.Th.



ILLUSTRATION. « Cette mesure serait une brûlure ineffaçable jusqu'en 2017 », avait prévenu le chef de file des frondeurs, Christian Paul, à propos du plafonnement des indemnités prud'homales. LP/Matthieu de Martignac

Avis de grand vent. Jean-Christophe Cambadélis, le premier secrétaire du PS qui veut être « le garant de l'unité de tous », va avoir du pain sur la planche.

Loin de son discours du congrès de Poitiers - consensuel au point d'en oublier de citer Macron -, Manuel Valls vient de lancer un joli pavé dans la mare.

Juste avant de se rendre à la réunion hebdomadaire des députés socialistes, et alors que le retour de la loi Macron à l'Assemblée échauffait déjà les esprits, le Premier ministre a lancé ce mardi un « Small business act » en faveur de l'emploi dans les petites et moyennes entreprises (PME). Et parmi les mesures annoncées, il en est une qui a tout pour mettre le feu au PS : le plafonnement des indemnités prud'homales accordées aux salariés licenciés sans cause réelle et sérieuse. En clair, les victimes d'un licenciement abusif.

« Une brûlure ineffaçable jusqu'en 2017 »

Dans les colonnes du « Figaro » ce mardi, le chef de file des frondeurs avait prévenu : « Cette mesure serait, pour la gauche au pouvoir, une faute grave et même une brûlure ineffaçable jusqu'en 2017. » On ne peut plus clair... « Il y a de bonnes mesures dans ce plan, mais pourquoi le gâcher avec des mesures qui donnent le sentiment que le gouvernement de gauche a complètement

perdu ses repères», lâche-t-il après les annonces de Valls.

«C'est politiquement et moralement indéfendable pour un socialiste», tranche pour sa part le député PS frondeur, Pascal Cherki. «A peine l'encre du congrès est-elle séchée, qu'on recommence à faire des concessions» face aux entreprises, déplore une autre figure de la fronde, Laurent Baumel. Selon lui, alors qu'il est «incapable de faire une loi pour plafonner les rémunérations des grands patrons, le gouvernement s'apprête à plafonner les indemnités des chômeurs». Plus virulent, Patrice Prat, député socialiste du Gard proche d'Arnaud Montebourg, juge qu'«on marche sur la tête». Quant à la sénatrice PS de Paris Maris-Noëlle Lienemann, elle estime pour sa part que le «plafonnement indemnité de licenciements sans cause réelle sérieuse profitera d'abord aux grands entreprises».

«Un message de confiance pour la France»

Manuel Valls a tenté de calmer les troupes et justifier ses choix, d'abord à la réunion du groupe PS, ensuite dans l'hémicycle. Face aux élus socialistes, le Premier ministre a plaidé pour que «ce débat (soit) mené de façon pragmatique». Le chef du gouvernement a évoqué comme «seul désaccord» entre socialistes «une divergence d'approche», rappelant qu'il s'était «refusé» à «remettre en cause le CDI». Dans l'hémicycle, il a martelé qu'il ne touchait pas au contrat à durée indéterminée, «mais ça ne veut pas pour autant dire qu'il ne faut pas assouplir le marché du travail». «C'est ce message de confiance, pour la France, que nous allons faire passer», a certifié Valls, tandis que Emmanuel Macron, le ministre de l'Economie, défendait «un paquet cohérent, un small business act à la française».

Face aux frondeurs, c'est Bruno Le Roux, le chef des députés PS, qui est monté au front : Pour eux, «ça ne va jamais assez loin», a-t-il regretté avant le début de la séance. «Est-ce qu'ils ont vraiment envie que le chômage baisse?»

La perspective d'un bras de fer demeure. Ce mardi, Valls a fait savoir que le gouvernement déciderait «au bout de cette semaine» s'il ferait (comme en première lecture) à nouveau usage de l'article 49-3 pour voter le projet de loi Macron, qui revient devant les députés et va être complété avec les mesures en faveur des TPE-PME. «Vous connaissez notre détermination, celle d'abord du chef de l'Etat, pour faire en sorte que passent les messages aux acteurs économiques mais aussi aux

aux Français», a prévenu Valls. A bon entendeur.



leparisien.fr

IV) L'échec social-démocrate de François Hollande

Eric Le Boucher



François Hollande et Pierre Gattaz, en janvier 2014. REUTERS/Philippe Wojazer.

Le président affirme une ligne claire, mais ne fait rien de cohérent pour la consolider. L'esprit de compromis se heurte au conservatisme des états-majors syndicaux parisiens et à la méfiance persistante des milieux d'affaires

La clef de la social-démocratie est d'établir une fructueuse relation à trois entre le pouvoir politique, les syndicats de salariés et le monde des entreprises. François Hollande a expliqué pendant sa campagne, puis plus clairement encore lors de sa conférence de presse en janvier 2014, qu'il était social-démocrate et qu'il voulait transformer le socialisme traditionnel français, étatiste, pour l'amener vers le modèle germanique qui donne

toute leur place aux partenaires sociaux.

Il faut constater que c'est un échec total.

Les syndicats français n'ont pas su profiter de l'arrivée d'un gouvernement de gauche ouvert au pouvoir pour modifier leur analyse sociale et leurs comportements. On peut même dire le contraire. Ils sont en perte d'adhérents et leur crédibilité à pouvoir «changer les choses» est affectée, comme celle de toutes les institutions de ce pays. La crise à la tête de la première centrale, la CGT, n'arrange rien. Sur le fond, à l'exception toujours notable de la CFDT, ils ne jouent toujours pas le jeu au niveau confédéral.

Sur le terrain, le réalisme et l'esprit de compromis ont progressé, mais de façon déclinante avec la taille des entreprises. Plus elles sont grosses, plus le dialogue reste traditionnel. Il ne s'est signé que six accords de maintien de l'emploi dans le cadre de la loi de «sécurisation de l'emploi» de 2013, chiffre qui signe le raté. Les partenaires se sont entendus pour assouplir ce dispositif dans les semaines qui viennent, on verra si le nombre d'accords se multiplie. Mais c'est peu probable.

L'échec en France de cette mesure, qui avait permis globalement à l'Allemagne d'amortir considérablement l'effet de la crise sur l'emploi, dit tout des réticences partagées à changer en profondeur le modèle français. Les grands chefs d'entreprise sont aussi coupables: pour assurer la paix sociale chez eux, ils continuent d'augmenter les salaires plutôt que de s'entendre «à l'allemande» avec leurs syndicats sur la compétitivité future des établissements en France.

Enjeux internes et querelles de clans

Mais en la matière, les principaux responsables sont les appareils parisiens des grands syndicats, la CGT et FO, où les obscurs enjeux internes, les querelles de clans politisés à l'ancienne, interdisent l'élaboration d'une doctrine nouvelle. En outre, il en est du monde syndical comme du monde politique: la menace des jusqu'au-boutistes glace les directions nationales. Nicolas Sarkozy avait avancé en donnant une prime aux gros syndicats pour limiter la surenchère de type SUD. François Hollande, dans une incohérence avec sa ligne sociale-démocrate qu'on a du mal à expliquer, est coupable de n'avoir rien fait pour continuer de modifier la représentation syndicale et parvenir enfin à développer en France la culture du compromis.

La relation avec le monde de l'entreprise est pire. L'échec, ici complet, coûte très cher à François Hollande lui-même puisque le monde patronal est actuellement le pied sur le frein pour l'investissement et l'embauche. Si la reprise venue de l'extérieur (pétrole et euro) va finir par gonfler la croissance et inverser la courbe du chômage, cela ne se fera que lentement à cause du climat détestable qui règne entre les socialistes et le monde des affaires. La faute en revient ici en partie au Medef, lui aussi dépassé par sa base et ses extrémistes. Avec les milliards du Cice et la reprise qui vient, il aurait dû, sans en attendre toujours plus, lancer un appel national à l'embauche.

Mais à sa décharge, François Hollande a vicié la relation au départ. Les socialistes sont arrivés avec une analyse fautive des maux de l'économie française, axée sur la demande insuffisante, alors que le problème est l'offre, la compétitivité insuffisante. François Hollande l'a compris très vite, dès l'été qui a suivi sa victoire, convaincu par Louis Gallois. D'où le Cice. Mais la machine à taxer a été lancée en parallèle et les entreprises ont subi un nouveau «choc fiscal» après celui déjà asséné par Sarkozy-Fillon. Outre que le Cice est compliqué, la majorité socialiste n'a jamais cessé de combattre en arrière-plan cette conversion à un «socialisme de l'offre». La motion A du congrès du PS, signée par Manuel Valls, demande une réaffectation des 40 milliards.

Deux lois qui dérapent

Deux lois parties d'une bonne intention sociale-démocrate se sont retournées en horrible contrainte bureaucratique. La loi sur la pénibilité, demandée par la CFDT, n'est pas illégitime: il est en effet des métiers plus pénibles que d'autres et un départ plus tôt en retraite est à considérer. Mais les fonctionnaires qui écrivent ces textes n'ont pas une once de bon sens et la machine étatiste en a fait un monstre jusqu'au ridicule. Idem pour la loi dite Rebsamen sur le dialogue social. Le ministre du Travail s'est laissé déborder par les députés pour ajouter des contraintes supplémentaires.

Vu du monde patronal, ces zig-zag sont la preuve que les socialistes français sont incorrigibles: ils ont beau déclamer «J'aime l'entreprise», comme le Premier ministre devant le Medef, ils n'ont de cesse concrètement de lui compliquer la vie. C'est vécu comme de l'acharnement idéologique, d'où le climat détestable.

François Hollande en est le responsable. Il affirme une ligne sociale-démocrate claire mais ne fait rien de cohérent pour la consolider dans tous les domaines de l'organisation sociale, et il laisse d'autres la troubler, sinon la contester en permanence. La ligne claire devient trouble. D'où son échec. En deux ans qui lui restent, corriger serait difficile, mais pas impossible. A condition de ne pas s'enfermer déjà, comme c'est le cas, dans la perspective de 2017.

Eric Le Boucher



A Suivre...
La Presse en Revue

